

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Courbevoie, France – 21 juillet 2025

## **Bilan semestriel du contrat de liquidité**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Bureau Veritas à Rothschild Martin Maurel, en date de dénouement du 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 15 000 titres Bureau Veritas
- 10 510 215 euros

Sur la période du 7 janvier 2025 (date de mise en œuvre du contrat de liquidité entre Bureau Veritas et Rothschild Martin Maurel) et le 30 juin 2025, il a été négocié un total de :

- Achat : 3 880 181 titres (6 726 transactions) pour un total de 111 320 894 euros
- Vente : 4 001 491 titres (13 631 transactions) pour un total de 114 949 282 euros

Il est rappelé que :

Lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité au 7 janvier 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 136 310 titres Bureau Veritas
- 6 881 827 euros

Lors du dernier bilan semestriel, en date de dénouement du 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité au titre du contrat confié par la société Bureau Veritas à BNP Paribas Exane :

- 143 810 titres Bureau Veritas
- 6 662 777 euros

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2024, il avait été négocié un total de :

- Achat : 1 438 789 titres (4 263 transactions) pour un total de 41 304 779 euros
- Vente : 1 497 238 titres (3 998 transactions) pour un total de 43 042 246 euros

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 649 titres Bureau Veritas
- 7 009 256 euros

Pour rappel, en date du 31 décembre 2024 après bourse, Bureau Veritas avait mis fin au contrat de liquidité confié à BNP Paribas Exane. La résiliation du contrat de liquidité confié à BNP Paribas Exane résultait du souhait de Bureau Veritas de procéder à une rotation du prestataire de services d'investissement pour l'animation du marché de ses titres et la gestion de son contrat de liquidité.

Un nouveau contrat a été conclu et mis en œuvre depuis le 7 janvier 2025 avec Rothschild Martin Maurel.